

Ecole

Code CTI :	Institut UCAC-ICAM UCAC-ICAM
Pays :	Etablissement étranger Cameroun
Site de l'école :	Douala
Type de formations :	Diplôme d'ingénieur par apprentissage

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie NAD & NEU : Première demande d'admission par l'Etat et du label EUR-ACE© pour un diplôme d'un établissement étranger

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-7,
- Vu la demande présentée par l'Institut UCAC-ICAM de Douala au Cameroun,
- Vu le rapport établi par Hervé Devred (rapporteur principal), Anne-Marie Jolly (membre de la CTI), Sonia Delmas Ben Dhia (experte) et Hichem Sahraoui (expert élève ingénieur), présenté en réunion plénière de la CTI le 11 septembre 2019,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

Synthèse de l'évaluation

Présentation générale

L'Institut UCAC-ICAM (anciennement Institut Supérieur de Technologie d'Afrique Centrale - IST-AC) est une entité de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) dont la gestion a été confiée au Groupe Icam, association française selon la loi de 1901.

L'UCAC est une Université Pontificale dont le siège est à Yaoundé. Elle est habilitée à délivrer ses propres diplômes, du fait de sa reconnaissance par le gouvernement camerounais dès sa création en 1989, ainsi que par tous les autres gouvernements de la zone CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale).

Le ministère de l'Enseignement supérieur camerounais a validé l'ouverture du second cycle ingénieur de l'Institut UCAC-ICAM en 2004. Il s'agit de la formation d'ingénieur généraliste par apprentissage qui comporte un premier cycle BTS Maintenance Industrielle à Pointe Noire en République du Congo et le cycle ingénieur par apprentissage en 3 ans à Douala au Cameroun.

Etant donné sa vocation sous régionale, l'Institut s'est effectivement implanté sur deux campus, dans le centre-ville de Pointe Noire sur un demi hectare et en périphérie de Douala (Yassa-Yansoki) sur 2,5 hectares. L'Institut a également ouvert une antenne permanente à N'Djamena au Tchad en 2010 et s'appuie sur le réseau des communautés jésuites et des alumni pour le recrutement et le suivi des étudiants dans d'autres pays africains.

La stratégie de l'Institut UCAC-ICAM est définie à partir du plan stratégique 2015-2020 du Groupe Icam qui est décliné selon quatre pôles d'activités :

- l'Enseignement Supérieur, qui regroupe toutes les formations initiales et la formation continue d'ingénieurs, ainsi que les projets de recherche,
- les Services aux Entreprises, avec pour objectif que les étudiants de dernière année soient mis en situation de prestataires de services auprès d'entreprises, au travers de ce qu'on appelle les Missions Industrielles,
- la Formation Professionnelle, qui est aujourd'hui encore peu développée au sein de l'Institut, mais qui pourrait l'être dans les prochaines années,
- les Activités Support, qui comprennent notamment la gestion financière, les systèmes d'information (campus numérique), le développement des ressources humaines et la communication.

La mise en œuvre de la stratégie de l'Institut s'appuie également sur les projets structurants du Groupe Icam ainsi que d'autres projets spécifiques de l'Institut. On peut citer comme projets phares, la mise en œuvre de la nouvelle formation d'ingénieur généraliste profil international en simultané avec les autres campus Icam, l'ouverture prochaine d'un Fablab à Douala et le développement de la Formation professionnelle et continue à Pointe Noire.

L'équipe de l'Institut UCAC-ICAM est animée par une volonté constante de concordance entre les formations proposées et les besoins des entreprises de la sous-région, garantissant ainsi l'insertion rapide des diplômés. Les formations historiques d'ingénieur généraliste par apprentissage et technicien en maintenance industrielle ont fait la preuve de l'adéquation formation-emploi. La pertinence de la formation en informatique se confirme également avec l'insertion de la première promotion.

Tout comme dans les autres entités de l'UCAC ou de l'Icam, l'Institut entend former des femmes et hommes techniquement compétents et également humainement responsables. La formation humaine et l'accompagnement individualisé contribuent à cet objectif, en mettant en œuvre la pédagogie jésuite.

La forte culture d'entreprise de l'Icam a permis à l'Institut, dès sa création, de proposer aux entreprises locales des prestations de service réalisées par une équipe composée d'étudiants de dernière année et un enseignant chef de projet.

Caractéristiques globales

L'Institut UCAC-ICAM propose aujourd'hui quatre parcours de formations initiales qui mènent à un titre d'ingénieur :

- le parcours d'ingénieur généraliste par apprentissage (convention tripartite de stages alternés), environ 55-60 apprentis par an,
- le parcours de Licence professionnelle Maintenance industrielle - ingénieur génie des procédés, environ 55-60 étudiants par an en Licence,

- le parcours d'ingénieur informatique, entièrement à Douala, environ 40 étudiants par an (10 à 20 en cycle ingénieur pour l'instant)
- le parcours d'ingénieur généraliste - parcours ouvert et international, environ 45-50 étudiants par an.

L'effectif total est aujourd'hui de 540 étudiants dont 324 à Douala et 216 à Pointe Noire.

L'Institut a diplômé en 2018 : 68 ingénieurs généralistes, 19 ingénieurs informaticiens et 78 techniciens.

Le personnel est composé de 72 permanents dont 23 enseignants permanents. A Douala 6 905 heures sont dispensées par 15 enseignants permanents et 38 vacataires.

Le parcours d'ingénieur généraliste par apprentissage est la formation historique de l'Institut et fait l'objet de cette demande d'accréditation. Depuis plus de 15 ans, l'Institut UCAC-ICAM parvient à conclure 50 à 60 contrats d'apprentissage chaque année avec les entreprises de la sous-région. Cette formation est aussi proposée en Formation continue aux salariés d'entreprises.

En 2018, l'Institut a reçu 614 candidatures pour 190 places depuis ses 22 centres d'examen répartis dans toute la sous-région CEMAC. L'effectif étudiant actuel est composé de 59% de Camerounais, 28% de Congolais, 11% de Tchadiens et 2% d'autres nationalités (Gabonais, Centrafricains, RDC).

Synthèse de l'évaluation

L'UCAC-ICAM est un institut jeune et dynamique qui a su imposer un modèle original dans le contexte des études supérieures au Cameroun et dans la zone CEMAC. L'UCAC et le groupe ICAM ont su trouver un équilibre dans leur relation qui permet à l'Institut de développer sa stratégie de développement. La gouvernance de l'Institut lui assure l'autonomie de gestion nécessaire tout en lui garantissant le soutien de l'UCAC. Il est pleinement intégré dans le réseau des Instituts ICAM.

La direction de l'Institut est assurée par une équipe resserrée mobilisée autour d'un projet pédagogique ambitieux. Les moyens mis en œuvre sont à la hauteur des ambitions et le personnel enseignant est compétent.

La formation par apprentissage est appréciée des entreprises qui louent l'adéquation de la formation avec les besoins du milieu économique. L'institut a su développer un partenariat enrichissant avec les entreprises de la zone Afrique Centrale.

La recherche partenariale est balbutiante. Elle devra se structurer et se développer.

Le programme de formation paraît de bonne qualité. La démarche compétence est inaboutie mais elle peut s'appuyer sur de bonnes bases.

Le mode de fonctionnement en apprentissage est original et paraît bien adapté au contexte local. Le principe de la « mission industrielle » est un point fort de cette formation. La gestion des périodes en entreprise est bien préparée et bien encadrée. L'accompagnement des étudiants est très bien organisé. L'Institut a su créer un campus accueillant permettant à la vie étudiante de se développer dans un contexte local qui n'est pas forcément propice. L'Institut attache une grande importance à la qualité de l'accueil des étudiants ainsi qu'à la mixité.

Il n'y a pas de cadre légal pour la formation d'ingénieurs par apprentissage au Cameroun mais l'expérience menée par l'UCAC-ICAM est regardée avec bienveillance par le ministère de l'enseignement camerounais.

L'Institut a mis en place un processus de recrutement maîtrisé et rigoureux sur un bassin qui s'étend à la toute la sous-région. Le concours d'entrée post-Bac comporte des épreuves écrites et deux entretiens de motivation. Il permet à l'Institut de mener la quasi-totalité d'une promotion à la diplomation. Ce processus passe par un cycle préliminaire de type classe préparatoire en deux ans. Une année supplémentaire de mise à niveau a été mise en place pour permettre à des élèves issus de zones reculées (qui n'ont pas pu bénéficier d'un enseignement secondaire de qualité) d'accéder au cycle ingénieur.

La formation est très appréciée par le milieu professionnel et les diplômés de l'Institut n'ont pas de difficultés à trouver un emploi au Cameroun en sortie de l'Institut. Si les salaires d'embauche sont faibles au regard de nos critères, la progression de carrière est rapide par la suite.

Une grande partie d'entre eux trouve un emploi dans une grande entreprise en zone Afrique entrale. Cependant, les alumni que nous avons rencontrés ont fait preuve d'un intérêt marqué pour la création d'une entreprise sur place.

La démarche qualité est balbutiante mais elle est en cours de déploiement. On ne peut qu'encourager l'Institut à persévérer, en particulier dans le contexte de concurrence qui se développe en matière de formation d'ingénieurs au Cameroun et à Douala en particulier.

Points forts :

- ⇒ Ancrage entreprise accompagné par un service relations entreprises très dynamique
- ⇒ La mission industrielle par son originalité et son contenu
- ⇒ Ambiance conviviale de l'école
- ⇒ La formation humaine et les valeurs de l'école, le projet d'engagement sociétal
- ⇒ Étudiants conscients de leur responsabilité sociétale
- ⇒ Étudiants très investis dans la vie de l'école et dans la vie étudiante
- ⇒ L'implication de l'association Alumni
- ⇒ Création d'une image de marque reconnue au Cameroun et au Congo
- ⇒ Le soutien de l'ICAM et de l'UCAC
- ⇒ Le plan de développement

Points faibles :

- ⇒ La trop faible exploitation de la relation entreprise pour développer la recherche
- ⇒ La nécessité de mettre en place la démarche qualité globale
- ⇒ Le processus d'évaluation des acquis de l'apprentissage, qui n'est pas basé sur les compétences
- ⇒ L'international pas assez développé
- ⇒ La relation étudiant / administration
- ⇒ Le niveau de langue anglaise et son enseignement
- ⇒ L'absence d'un conseil de perfectionnement
- ⇒ La sécurité dans le quartier du campus (ressenti des étudiants)

Opportunités :

- ⇒ Pertinence de la reconnaissance de l'apprentissage par l'Etat camerounais
- ⇒ Amélioration de l'accessibilité du campus

Risques :

- ⇒ Risque économique lié à l'instabilité politique et la conjoncture économique de l'Afrique centrale
- ⇒ Nécessité de maintenir sa différence par rapport aux autres écoles d'ingénieurs camerounaises

En conséquence :

Avis favorable de la Commission des titres d'Ingénieur

Admission par l'Etat du diplôme suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale/restreinte
Ingénieur généraliste	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2024-2025	Maximale

L'école établira **un rapport intermédiaire sur la prise en compte des recommandations** ci-après. Ce document est à transmettre **pour le 15 septembre 2022** au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI.

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

- Poursuivre la démarche compétences et mettre en conformité le processus d'évaluation.
- Développer la démarche qualité.
- Renforcer le lien avec la recherche.
- Renforcer l'apprentissage de la langue anglaise.
- Améliorer la sécurité sur le campus au bénéfice de la vie étudiante

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE[®]**, **niveau master** est attribué au diplôme suivant :

Ingénieur généraliste	A compter de la rentrée universitaire 2019	Jusqu'à la fin de l'année universitaire 2024-2025
-----------------------	--	---

Délibéré en séance plénière à Paris, le 11 septembre 2019.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 15 octobre 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON



